



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'hôtel de ville de L'ancienne-Lorette, le mardi 24 mars 2015 à 8 h 30.

Sont présents : Monsieur Émile Loranger, maire
 Madame Josée Ossio
 Madame Sylvie Papillon
 Monsieur Yvon Godin
 Monsieur Gaétan Pageau
 tous conseillers et formant quorum

Sont également présents : M^c Claude Deschênes, greffier
 Monsieur Donald Tremblay, directeur général adjoint temporaire
 « section administration générale »
 Monsieur André Rousseau, directeur général adjoint temporaire
 « section opération » et directeur, Service des travaux publics
 Monsieur Jean-Sébastien Bussière, directeur, Service de l'urbanisme

Sont absents : Madame Sylvie Falardeau, conseillère
 Monsieur André Laliberté, conseiller

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

43-15 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par madame Sylvie Papillon, appuyé par monsieur Yvon Godin et résolu :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 1434, rue de l'Affluent;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

ADOPTÉE

44-15 3. PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – 1434, RUE DE L'AFFLUENT

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée par monsieur Richard Blouin, représentant pour la compagnie Les Constructions du Sous-Bois inc., propriétaire du 1434, rue de l'Affluent à L'ancienne-Lorette;

CONSIDÉRANT que la demande concerne le lot 4 932 909 du cadastre du Québec, situé dans la zone R-A/A7;

CONSIDÉRANT que le demandeur, selon la demande de permis n° 20150225-032, désire construire une résidence unifamiliale isolée (h₁₋₁) de 2 étages avec un garage attenant, le tout selon les plans de construction intitulés « Le Signature avec garage, portant le numéro de job 1523 », déposés le 19 février 2015 et le plan projet d'implantation de monsieur Jean Taschereau, arpenteur-géomètre, portant la minute n° 11 916, le numéro de dossier 2011-5429-30 et daté du 18 février 2015;

CONSIDÉRANT que cette demande de permis est assujettie au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° V-1019-91*, qui, à ses articles 7.13 et 7.14, stipule les objectifs et les critères applicables aux travaux projetés par le demandeur;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au *Règlement de zonage n° V-965-89*;

CONSIDÉRANT l'avis du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par madame Sylvie Papillon, appuyé par monsieur Yvon Godin et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette accepte la demande de permis de construction n° 20150225-032 déposée par monsieur Richard Blouin, représentant pour la compagnie Les Constructions du Sous-Bois inc., propriétaire du 1434, rue de l'Affluent à L'Ancienne-Lorette.

QUE le conseil municipal approuve l'émission du permis de construction pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée (h₁₋₁) de 2 étages avec un garage attenant, le tout selon les plans de construction intitulés « Le Signature avec garage, portant le numéro de job 1523 », déposés le 19 février 2015 et le plan projet d'implantation de monsieur Jean Taschereau, arpenteur-géomètre, portant la minute n° 11 916, le numéro de dossier 2011-5429-30 et daté du 18 février 2015.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

45-15 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été traité;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par madame Sylvie Papillon, appuyé par madame Josée Ossio et résolu :

QUE la séance soit et est levée à 8 h 33.

ADOPTÉE

(S) Émile Loranger

(S) Claude Deschênes

ÉMILE LORANGER, ing.
Maire

CLAUDE DESCHÊNES, avocat
Greffier de la Ville